



UFR Sciences de l'Homme et de la Société

Département de Philosophie

PHILOSOPHIE MORALE ET POLITIQUE

La bonne gouvernance

MASTER 2 GÉNÉRAL 2018-2019

..... Prof. KOUADIO Koffi Décaïrd

Devoir maison : à rendre le 12 juin 2020 avant 12H30

decairdk@yahoo.fr

**Comment la bonne gouvernance peut-elle réaliser le développement
des États africains ?**

SYLLABUS DE COURS DES TRAVAUX DIRIGÉS

MASTER 2 GÉNÉRAL : Cours de Philosophie politique et morale

Intitulé du cours : La bonne gouvernance

Intitulé du cours de TD : L'émergence des pays Africains entre doute et espoir

Nom de l'Enseignant-Chercheur : Kouadio Koffi Décaïrd

Grade : Maître-de Conférences

Nombre de crédits :

Volume horaire :

Salle de cours :

Adresse électronique : decairdk@yahoo.fr

Tél : 07 72 18 30

Objectifs du cours : Dans ce cours, l'étudiant est amené à connaître les obstacles à l'émergence des pays Africains d'une part, d'autre part, voir dans la bonne gouvernance, la condition actuelle de leur développement.

PLAN DU COURS :

Introduction

1. L'Afrique à l'épreuve des écueils de l'émergence
2. La nécessité d'un changement de mentalité
3. La bonne gouvernance comme espoir de l'émergence.

Conclusion

Résumé :

L'émergence des pays africains est devenue une préoccupation majeure des gouvernements actuels. De ce point de vue, ce concept en vogue n'échappe pas à l'actualité médiatique. Ce qui est en jeu, c'est la réalisation du projet d'émergence. Mais, à y voir de près, on se rend compte que le projet se trouve entre deux extrêmes ; à savoir, le doute d'une part et l'espoir d'autre part. La mauvaise gouvernance teintée par la corruption et la violation des principes de l'État de droit, peuvent rendre problématique cette aspiration à l'émergence. Ainsi, le projet de l'émergence pour qu'il soit réalisable, doit se fonder sur des piliers solides, capables de l'effectuer. Ici, le changement de mentalité se pose comme une exigence fondamentale dans cette marche vers l'émergence. En fin de compte, c'est la bonne gouvernance qui peut susciter l'espoir de l'émergence des pays africains.

Introduction

Après plus de cinquante ans d'indépendance, l'Afrique se donne aujourd'hui un nouveau souffle de développement à travers la rhétorique de l'émergence. Du coup, le concept du développement qui avait suscité l'enthousiasme et qui mobilisait les énergies au *matin* des Indépendances, s'est éclipsé, pour faire place au paradigme de l'émergence. Quoiqu'il en soit, par ce nouveau concept utilisé et visé par de nombreux pays africains, les dirigeants veulent porter haut les ambitions d'une Afrique qui veut sortir du sous-développement, pour se hisser au rang des grands pays qu'on appelle émergents, voire développés. La course à l'émergence est affichée avec des dates claires de sa réalisation. Cependant, un défaut de construction des politiques d'émergences peut susciter le doute.

Notre regard sur les politiques actuelles nous fait comprendre que l'émergence peut-être problématique en raison du refus en arrière-fond d'une volonté certaine voulue par les promoteurs eux-mêmes, au regard des actes posés aux antipodes de l'émergence.

Faut-il espérer à la réalisation de l'émergence à l'horizon qui la porte ou faut-il désespérer de ce projet, voué à l'échec parce que restrictif et basé sur du *faux* ? De la sorte, l'émergence se trouve entre doute et espoir. Pourquoi l'émergence se présente-t-elle comme un leurre aujourd'hui ? La corruption et la mauvaise gouvernance n'entravent-elles pas sa réalisation ? L'Afrique est-elle capable d'émergence ? La bonne gouvernance n'est-elle pas en réalité le vecteur et le moteur d'une possible émergence en Afrique ?

Dans ce cours, il est question de montrer que la politique instrumentale et la corruption peuvent constituer l'échec de l'émergence. Par contre, la bonne gouvernance peut susciter l'espoir de l'émergence des pays africains. Notons que la méthode analytique, qui consiste à décomposer les concepts en jeu est la méthodologie que nous avons choisi pour mener notre réflexion sur l'émergence et ses exigences.

1. L'Afrique à l'épreuve des écueils de l'émergence

L'émergence vient du verbe émerger, qui vient du latin *emergere*, signifiant sortir de l'eau. C'est-à-dire, sortir d'un milieu liquide et apparaître à la surface. Emerger, signifie aussi, se montrer, se manifester (retenir l'attention par sa qualité, son niveau). C'est en fin de compte sortir d'une situation difficile. L'émergence, de ce point de vue, veut dire sortir d'un liquide, d'un fluide, d'un rayonnement hors d'un milieu. Ainsi, être émergent veut dire sortir d'un milieu après l'avoir traversé. Son contraire, c'est *l'immersion*, c'est-à-dire, plonger sous l'eau. *L'immersion* est pour ainsi dire, plonger dans le sous-développement ou la dans la régression économique, politique et sociale. De la sorte, une économie immergée, c'est l'ensemble des activités économiques qui restent non déclarées (transactions occultes, productions illégales, etc...) cf, le petit Larousse illustré, 1995. Il y a donc un pas entre émergence et *immersion*. L'émergence des pays africains dans ce contexte, signifie la sortie du sous-développement de ces pays pour un rayonnement nouveau, c'est-à-dire leur développement. Si l'émergence n'est pas suivie de vision claire et de cohérente volonté, elle prouve son incapacité qui peut la conduire à

la noyade et à la mort : c'est l'immersion, qui se traduit par l'absence de développement. Mais, qu'est-ce qui pourrait entraver le projet de l'émergence de l'Afrique ?

Plusieurs facteurs d'ordre historique, culturel, politique et économique, peuvent mettre à rude épreuve l'émergence des pays africains. En effet, l'esclavage et la colonisation ont organisé et structuré le sous-développement en Afrique, en brisant toutes les initiatives endogènes de développement. Dans le système colonial, par exemple, les Africains, conditionnés et dominés ont été amenés à se nier et nier leur capacité de production. Dans cette situation, nous disent C. Coquery-Vidrovitch et H. Moniot (1974, p. 340),

les africains devaient tout importer : la technologie, l'équipement, le personnel qualifié qui leur faisait cruellement défaut. La même voie fut suivie pour pallier les déficits en aide sanitaire, scolaire, ou de transport. En quelques années, les États entrèrent définitivement dans le cycle infernal de l'aide et de l'endettement déjà amorcé auparavant.

La logique méprisante du colonialisme qui a fait instituer un système de dette aux pays africains, fraîchement sortis de la colonisation, est un asservissement qui a durablement ruiné leurs projets de développement. Le mode de développement des pays africains est donc décidé par l'ancienne métropole coloniale qui les contraint d'une certaine façon à l'application de ce qu'elle a déjà pensé. Dans ce système, M. Horkheimer & T. W. Adorno (1974, p. 146) nous informent que

le spectateur ne doit pas avoir à penser par lui-même : le produit prescrit chaque réaction : non pas grâce à sa structure de fait – qui s'effondre quand on y réfléchit – mais au moyen de signaux. Toute corrélation logique qui sous-entend un effort intellectuel est scrupuleusement évitée.

Par conséquent, les peuples colonisés d'Afrique, réduits à de simples spectateurs des effets de la modernité, ne pouvaient plus prendre part au progrès de la Raison. Toutes les initiatives de développement sont de ce point de vue fragilisées et brisées. Ils sont désormais assujettis et téléguidés : c'est l'assimilation, qui induit une obligation d'adaptation. Voici comment certains colonisés finissent par devenir des marionnettes. Aveuglé par la naïveté et l'ignorance, le colonisé consomme et accepte tout ce qui lui est proposé. D'où son amour pour les produits occidentaux et le rejet de la production locale. En tant qu'objet de domination, rien ne lui appartient. Quant aux colonisateurs, qui sont sujets de domination, « tout doit être utilisé, tout doit leur appartenir. La simple existence de l'autre est une provocation. Quiconque est autre « fait l'important » et doit être remis à sa place – qui est celle de la terreur sans bornes ». (M. Horkheimer & T. W. Adorno,

1974, p. 191). Cette domination a pu contraindre l'africain à douter de lui-même, puisqu'il pense qu'il est, pour ainsi dire, « incapable de développement ». L'importation des produits manufacturés, les machines, bref, la technologie, par exemple, traduit éloquemment ce sentiment d'incapacité de l'africain à se développer. Les meilleurs produits de consommation et du bien-être, semblent être ceux qui viennent de l'extérieur. Tout se passe comme si l'Africain est incapable de produire et d'inventer. Alors, il s'est installé, pendant longtemps, chez certains africains, un manque de confiance qui a enlevé, de cette façon, toute perfectibilité et toute capacité à croire à un éventuel développement venant d'eux. Et pourtant, selon T. R. Boa (2012, p. 352),

les japonais ont compris que le développement n'était pas un simple article d'importation, mais une véritable exigence intérieure de transformation. Derrière cet art de l'adaptation, se trouve en priorité la confiance en soi, la certitude de pouvoir rester soi-même tout en changeant pour épouser son temps.

On ne peut pas produire de la richesse et être pauvre. Mais, aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'Afrique est non seulement riche de son sous-sol, produit de la richesse, mais elle est pauvre. C'est une contradiction déroutante à problématiser. Justement, pour T. R. Boa (2012, pp. 50-51),

proscrits dans le présent, paria en ce monde, l'Africain vit à la lisière de l'humanité, menant une existence insignifiante ou absurde : assis sur des richesses mais pauvre, produisant en abondance des objets qu'il ne consomme pas et consommant avec avidité des objets qu'il ne produit pas, ouvert à l'altérité et fermé à soi.

Or, ce qui caractérise le marché, c'est la consommation des populations. Sans consommation de ce qu'on produit, le pouvoir d'achat devient nul et la pauvreté devient pressante. Cette fermeture à soi, est l'expression d'un manque de confiance en soi, en ce qu'on fait et ce qu'on produit. Ce manque de confiance peut conduire à une crise de confiance dans les Institutions. Or, nous dit Y-E Kouassi (2014, p. 53), « quand survient la crise de confiance, c'est donc un faisceau de raisons qui déroutent les acteurs sociaux, qui les jettent sur le chemin regrettable de la défiance ». De cette façon, les coups d'États à répétition et les guerres militaro-politiques après les indépendances, preuves de la crise de confiance dans les Institutions et dans les hommes qui les incarnent, ont considérablement pollué la dynamique de développement qui a semblé se profiler dans certains pays.

L'Afrique du 21^e siècle veut se hisser au rang des pays développés à travers le concept d'émergence. Cependant, force est de constater que les pratiques politiques et économiques en œuvre, ne portent pas toute la charge de ce concept. Si le vocable émergence mérite attention, notons que les politiques mises en place pour son effectuation sont gangrénées par la corruption, qui ne favorise pas une redistribution adéquate des richesses. Comme l'a pu constater J. Habermas, (2012, p. 28), « les effets d'accroissement de la prospérité se distribuent de manière tellement asymétrique, que ce soit à l'échelle nationale ou internationale, que nous voyons s'étendre, sous nos yeux, les zones de pauvreté ». Habermas nous fait remarquer l'inégalité flagrante existant dans la distribution du bien-être : ce qui pose un problème de gouvernance. Les pays africains, éprouvés par la mauvaise gouvernance, auront des difficultés à réaliser l'émergence. Car, nos politiques actuelles sont des politiques d'approfondissement et de développement de la pauvreté et des inégalités sociales. C'est pourquoi, nous estimons que *les zones de pauvreté* qui minent les pays africains sont le signe que les dates que se fixent ces pays pour l'émergence sont intenable et frisent le ridicule, dans la mesure où rien n'est sérieusement fait pour endiguer la pauvreté née bien souvent de la corruption et des politiques de régression. La corruption est, de ce point de vue, un *cancer* qui tue l'emploi et freine l'émergence. Lorsque cette corruption est organisée et planifiée au sommet de l'État par exemple, nous sommes face à un pillage des ressources, qui n'est rien d'autre que le sabotage du rêve à l'émergence et la ruine de l'espoir qu'il a suscité. Dans cette corruption, expression de la mauvaise gouvernance, les surfacturations, l'absence de transparence dans l'octroi des marchés, le népotisme et les détournements de deniers publics ne font que pousser l'économie vers l'immersion qui symbolise la crise et le doute. Le maquillage de l'économie et la course à l'endettement pour dit-on financer des projets, sont ce qui reste pour étouffer les générations futures. L'espace politique est désormais occupé par des hommes d'affaires qui ne visent que leurs intérêts et le prestige.

Aussi, la manipulation des résultats aux concours d'accès à la fonction publique dans certains pays, peut constituer une base solide de sous-développement. Car, dans cette pratique, les plus méritants sont rejetés au profit des médiocres qui, malheureusement, tiennent plus tard les rênes de l'Administration publique et des secteurs stratégiques de développement. Le constat que nous faisons de la gestion du pouvoir politique, nous amène à croire qu'il y a un manque réel d'ambition et de sérieux dans la mise en œuvre

des politiques pouvant conduire à l'émergence. Quand on tourne le dos à l'investissement dans la recherche et dans la formation des jeunes, l'émergence rêvée ne peut qu'être une coquille vide. Avec les pratiques opaques dans le projet actuel de l'émergence, sans fondement économique fiable, sans fondement d'une éducation compétitive, sans une politique de rassemblement et de redistribution adéquate, il y a doute que l'émergence des pays africains devienne réalité. Elle s'apparente à un slogan qui ne creuse pas la véritable problématique du développement dont a besoin l'Afrique.

Dans cette sphère, les politiques d'émergence sous fond de slogan et de propagande ne peuvent jamais tenir la promesse de leurs *fleurs théoriques*. Aveuglés par la cupidité, le cumul des fonctions et des richesses, de l'arrogance, de l'enrichissement illicite et du mensonge, ces politiques sont incapables d'élévation et de claire vision.

En fin de compte, c'est le manque de volonté politique réel dans l'accomplissement des tâches qui fait douter d'une possibilité d'émerger. Comme le fait remarquer J. Habermas, (2012, p. 16),

les dirigeants politiques sont aussi devenus depuis longtemps une élite de fonction, qui n'est plus guère préparée aux situations qui sortent du cadre et ne s'accommodent pas d'un traitement par la simple gestion de l'opinion ; de telles situations exigent un mode de fonctionnement politique autre, capable de former les mentalités.

Ces pratiques politiques renversées nous conduisent vers un développement pollué qui ridiculise la dignité humaine. La conséquence, c'est la résignation qui pousse les jeunes à tenter l'exil et à risquer leur vie dans la traversée dangereuse de la méditerranée, dans bien des cas. Comme on peut le voir, le projet de l'émergence est problématique et risque d'éloigner l'Afrique du développement. Et pourtant, il n'y a pas de peuple qui soit incapable de développement. Comment croire à l'émergence des pays africains, lorsque les infrastructures de base font défaut ? La concentration des infrastructures dans les capitales africaines est un défaut de construction des politiques de l'émergence. Ainsi, comment le développement intégral de l'Afrique peut-il être possible ? Pour que le concept d'émergence trouve tout son sens, il est urgent qu'il soit débarrassé des écueils susceptibles de ruiner tout espoir placé en lui. N'est-ce pas ici, le lieu d'en appeler au changement de mentalité ?

2. De la nécessité d'un changement de mentalité

Si le développement est l'aspiration profonde de tout peuple, force est de comprendre que les voies d'accès ne sont pas toujours évidentes, car elles sont complexes et compliquées. En effet, le développement est un tout qui exige des conditions. Il s'agit pour les Africains de se libérer de tout ce qui pourrait l'entraver, apprécier ses exigences et celles de la modernité. Si l'Afrique est le berceau de la civilisation, force est de constater qu'elle est sous développée.

Aujourd'hui, l'exigence du développement de l'Afrique nous invite à avoir confiance en nous-mêmes et en l'avenir, c'est-à-dire que les Africains doivent entrer en eux-mêmes pour se débarrasser du joug de l'esprit esclavagiste, de la colonisation et du fétichisme de peuple pauvre. Il s'agit, pour ainsi dire, de réviser les mentalités afin d'avoir une claire vision du progrès. Ainsi, nous dit T.R. Boa (2012, p. 353), « la confiance en soi est le premier pas vers le vrai développement ». Boa pose la confiance en soi, comme le médium de la prise de conscience de ses potentialités et de ses capacités d'émergence. Car, la confiance en soi est un puissant facteur de développement. Il est donc question pour les Africains et leurs dirigeants, surtout, de créer les conditions pour une société de confiance. Ainsi, dans son ouvrage sur *Colonisations et société civile en Afrique*, Y-E Kouassi (2014, p. 53) propose « une archéologie de la confiance comme modalité du contrat social ». Edmond Kouassi invite à créer les conditions d'une confiance institutionnelle basée sur la coopération entre multi-parties-prenantes de la vie politique et sociale. Au-delà de la confiance en soi proposée par Boa Thiémélé, (ce qui a son importance dans notre contexte), la confiance intersubjectivement partagée dans les institutions peut constituer un solide pilier pour l'émergence.

Dans cette quête de l'émergence, l'Africain doit refuser de jouer les rôles secondaires et se poser en faiseur de développement, c'est-à-dire la capacité d'intérioriser l'émergence et ouvrir les chantiers du développement. Dans cette perspective, Jürgen Habermas, (2012, p. 45), affirme ceci : « ce qu'il fallait, c'était un changement de mentalité dans l'ensemble de la population ». Ici, le changement de mentalité est un facteur essentiel dans la marche vers l'émergence.

Changer de mentalité, c'est tuer en soi la paresse et la médiocrité, dans la mesure où l'esprit de paresse est contraire à l'esprit d'émergence. Il s'agit d'être capable de se dédoubler et rompre avec l'esprit de négativité, et disqualifier tous les penchants qui ne conduisent pas à l'émergence. C'est une invitation à être positif dans toutes les initiatives

d'émergence. Sans changement de mentalité, l'homme périra sur la route qui mène à l'émergence. Dans cette mesure, l'esclavage subi et la barbarie coloniale ne devraient plus être un prétexte pour le sous-développement. C'est dire que la pauvreté n'est pas une excuse encore moins une vertu. Il faut surmonter toutes les intimidations, afin de repositionner l'Afrique sur la voie du dynamisme de la modernité. Ainsi, selon T. R. Boa (2012, p. 288),

redevenir fils de la Lumière et bâtir de nouveaux temples, ce sera le projet qui sous-tendra ce retour aux origines. Après les gémissements des siècles de sous-développement, faire suivre immédiatement les batteries d'allégresse d'un monde meilleur à édifier, telles sont les recommandations de Ch. A. Diop. Il faut cesser de pleurer le démembrement d'Osiris, donc de l'Afrique, pour reconstituer son corps ou son unité. Chaque africain devra se métamorphoser en Isis par une volonté de création vitale.

Faisant signe aux recommandations de C. A. Diop, T. R. Boa invite les Africains à prendre conscience de leur héritage culturel commun. Dans cette perspective, il s'agira de puiser dans le patrimoine culturel africain et trouver des énergies nécessaires, afin de prendre *le chemin* du développement. Le changement de mentalité implique *ipso facto* un changement de comportement qui demande de l'efficacité dans tout ce qu'il y a à entreprendre. Ce changement de mentalité est d'ordre économique, culturel, éducatif et politique. En effet, selon C. A. Diop (1993, p. 278),

la création d'une conscience collective nationale, adaptée aux circonstances et la rénovation de la culture nationale, sont le point de départ de toute action progressiste en Afrique Noire ... Seule une révolution culturelle peut, maintenant, engendrer des changements qualitatifs notables. Celle-ci devra réveiller le colosse qui dort dans la conscience de chaque Africain.

Au fond, il n'y a pas de développement sans culture et sans volonté collective. C. A. Diop plaide pour la réhabilitation et le réveil des consciences endormies dans un *profond coma*, avec en prime un regard nouveau sur soi, capable de se réinventer à partir de la révolution culturelle. Le développement est une affaire de tous. Or, les cultures Africaines sont tellement complexes du fait des mutations qui s'y opèrent. C'est pourquoi, il faut procéder à l'élaboration d'un « système de valeurs morales et intellectuelles qui correspondent à la complexité de l'Afrique réelle et puissent constituer un système de référence pour les peuples africains dans leur lutte contre le sous-développement ». (S. Diakité, 1994, p.73-74). La lutte contre le sous-développement est à cet effet une autocritique de notre manière d'être et de notre rapport à la gestion des affaires publiques.

Tout comportement déviant dans la gestion des deniers publics doit être sanctionné. Ce qui en appelle à la conscience professionnelle et au goût du travail bien fait.

À cette heure de l'irréversibilité du développement et de la modernisation, la culture du mérite est plus qu'indispensable. De la sorte, les États africains ont le devoir d'encourager le savoir et tout ce qui attire à la connaissance. En effet, le Japon ne possède presque pas de ressources naturelles et a très peu de terres cultivables. Mais, au moyen de leur soif de la connaissance, les Japonais ont pu se trouver une place dans le cercle très fermé des pays les plus industrialisés et développés. De cette même façon, la formation et l'éducation des jeunes est consubstantielle au développement de l'Afrique. Chaque africain devient ainsi un instrument de développement si et seulement si sa formation sert à l'utile. Ce qui signifie qu'il doit y avoir une volonté politique globale pour la connaissance dans tous les domaines de savoir comme a pu bien réussir le Japon. C'est à juste titre que S. Diakité (1994, p. 262), citant le président Félix Houphouët-Boigny, écrit ceci :

Notre sous-développement n'est donc pas irrémédiable. Encore faut-il que, pour en sortir, nous saisissons la nouvelle chance qui s'offre à nous en portant nos premiers efforts sur la conversion des mentalités et des méthodes des responsables des destinées nationales¹.

La conversion des mentalités et la transformation de notre être doivent manifester la modernité de notre regard des choses. Si nous avons pris conscience de l'humiliation et de notre capacité à surmonter toutes les difficultés, nous devons penser désormais l'Afrique dans la dimension technologique, culturelle, économique et politique du développement. Porter le projet de l'émergence, c'est travailler avec sérieux, puis, être capable de rigueur et d'action morale. La conversion des mentalités doit pouvoir nous amener à opérer une dialectique entre notre qualité d'être et notre rapport à la gouvernance.

1. La bonne gouvernance : espoir de l'émergence

Pour que le projet d'émergence des pays africains se réalise, il y a besoin d'un nouveau contrat social qui trouve sa légitimité dans la bonne gouvernance. Gouverner, c'est l'action de piloter, de planifier, bref, de diriger les affaires d'une organisation ou d'un État. Dans notre contexte, c'est être porteur de valeurs et avoir une claire vision du

¹Houphouët Boigny, Message à la séance inaugurale de la conférence "informatique et souveraineté : une contribution au plan d'action de Lagos", Yamoussoukro, 27, 28, 29/03/1985. In *technocratie et question africaine de développement*, p. 262.

développement. Bien gouverner, c'est agir moralement par devoir au regard du droit en vigueur. L'Afrique a besoin de bons dirigeants capables de conduire avec intelligence et rigueur, le projet de l'émergence dont ils sont porteurs. Pour R. Diop (2014, p. 31), « le bon dirigeant pour l'Afrique doit être prévoyant, rigoureux, prêt à relever les défis, à contracter avec le monde sans se renier ni hypothéquer ses ressources, son pays ou l'avenir des générations futures ». Ici, nous pouvons souligner que l'espoir de l'émergence des pays africains réside dans la capacité de leurs dirigeants, à travailler avec responsabilité, pour le bien-être des populations. Il s'ensuit une redistribution juste et transparente des ressources en prenant en compte les générations à venir.

La bonne gouvernance est l'exigence fondamentale de l'émergence qui se plie à la politique de la récompense par le mérite. Dans l'exemple que nous donne O. Ihl (2007, p. 100), « dans toute l'Europe, c'est bien un gouvernement économique qui va prendre son essor, modelé par et sur les mérites de l'émulation ». Face à l'impasse et à la crise de la gouvernance, Olivier Ihl en appelle à gouverner par des récompenses, c'est-à-dire être capable de reconnaître les citoyens talentueux, qui se distinguent par le travail bien fait et les encourager. Cette gouvernance par le mérite peut inciter à l'ardeur au travail, et *pousser chacun à donner sa pleine mesure*.

De cette façon, la sortie des pays africains du sous-développement suppose que la gouvernance prenne en compte le capital humain et une disposition pragmatique de la gestion saine de la chose publique. En cela, la bonne gouvernance n'est rien d'autre que l'affirmation radicale de l'État de droit démocratique qui institue une justice transparente et équitable pour tous.

C'est par la justice que les Institutions Républicaines peuvent jouir d'une crédibilité et obtenir la confiance et le respect des citoyens. Elle doit ainsi agir dans le vrai, en vertu du droit en vigueur. Cette justice doit pouvoir être indépendante et jouer son rôle, celui de surveiller les actes de gouvernance. Dans cette dynamique, le droit doit structurer la gestion des affaires publiques pour qu'elle ne souffre pas d'opacité, mais soit l'expression de la loi et de la justice. Ainsi, la gestion de l'économie doit inspirer confiance. De la sorte, nous dit J. Habermas (2012, p. 43), « il faut assainir les budgets nationaux ». Seule la contrainte juridique peut permettre l'assainissement et la bonne gestion des budgets. Ce qui veut dire que la transparence et la moralisation de l'administration sont exigées, faute de quoi le doute se pointera à l'horizon. En ce sens,

la bonne gouvernance est le facteur déterminant du développement économique et social au sens large du terme, qui prend nécessairement en compte des infrastructures de qualité à la hauteur du projet qu'on porte.

Si pour O. Ihl (2007, p. 14) « la décoration est bel et bien devenue la mesure essentielle du mérite », les nominations aux postes de responsabilité administrative doivent être consécutives au mérite et à la compétence. Sont donc disqualifiées, les nominations fantaisistes à forte connotation tribale, ethnique, religieuse voire familiale qui continuent aujourd'hui encore de piéger et pourrir l'espace politique en Afrique. Dans une monarchie, par exemple, les nominations familiales et tribales aux postes de responsabilité politiques et administratives peuvent aller de soi. Mais, en démocratie, surtout dans nos démocraties de plus en plus complexes, c'est un non-sens et une violation des principes et valeurs qui l'instituent. Dans des situations de gestion tribale du pouvoir, la justice doit se donner la charge de briser ce penchant qui prédispose à la gabegie et à la corruption. Voici pourquoi,

l'État est nécessaire en tant que pouvoir qui sanctionne, organise et exécute, à la fois parce qu'il faut faire respecter des droits, parce que la communauté juridique a besoin d'une force qui stabilise son identité et d'une justice organisée, et parce que la formation de la volonté politique débouche sur des programmes qu'il faut implémenter. (J. Habermas, 1997, p.152).

Être émergent, c'est mobiliser les énergies pour penser grand et agir dans la grandeur en ne se laissant pas distraire par les apparences. Ceci recommande la rupture d'avec les pratiques répugnantes de la corruption qui discrédite les Institutions Républicaines. L'émergence, à dire vrai, ne se décrète pas. On l'acquière par une longue maturation à travers l'exercice de l'État de droit et la mise en place d'une politique élégante qui investit sans calcul dans la formation de qualité et promeut l'entrepreneuriat.

La bonne gouvernance, implique ainsi, aujourd'hui, une nouvelle organisation du pouvoir politique et une nouvelle façon de gouverner la société. Elle renvoie en ce sens à ce qui pourrait être qualifié de nouveau paradigme de la gestion publique en rupture avec la gestion traditionnelle (dictatoriale) bien souvent calamiteuse, faite de négligence et d'approximation. Au fond, la légitimité de l'État de droit aujourd'hui doit puiser ses ressources dans la bonne gouvernance des richesses produites par l'Afrique. C'est en cela que se mesure l'ambition pour l'émergence. De cette façon, on ne peut prétendre rechercher l'émergence et autoriser ou laisser la corruption s'exercer. Cette impunité laisse la porte ouverte à la mauvaise gouvernance des Institutions et des ressources. Or,

la mauvaise gouvernance ne peut jamais produire l'émergence encore moins la mise en œuvre de ses piliers. C'est donc la bonne gouvernance qui peut susciter l'espoir de l'émergence et du développement certain de l'Afrique à travers un leadership dynamique exempt de domination.

L'Union Africaine (UA), en tant qu'Institution, a pour obligation d'exiger des réformes sans complaisance sur la loi du marché avec les Institutions européennes, la banque mondiale et le Fonds monétaire internationale (FMI), sur le prix des matières premières par exemple, qui, jusque que là, est fixé non pas par les producteurs, mais par le marché. Il faut aussi que les pays africains soient capables de transformer leurs matières premières, au lieu de toujours les exporter et subir la dictature du marché. Dans cette perspective, la mise en place d'une monnaie unique africaine et compétitive est souhaitable pour la marche vers l'émergence.

Pour émerger donc, il faut résister aux sirènes du politiquement incorrecte en récusant *ipso facto* la domination du marché et des multinationales. Ce qui implique des réformes administratives et institutionnelles rigoureuses, intersubjectivement partagées. C'est dans la discussion entre différents acteurs de la société que doivent être tissés les fondements de l'émergence. L'émergence des pays africains est donc au cœur de la procédure démocratique et trouve tout son sens dans la participation effective des citoyens au système politique, dans la mesure où ils sont non seulement les destinataires de tout projet d'émergence, mais aussi, ils doivent être traités comme des partenaires dans cette interaction. Autrement dit, les citoyens, étant destinataires et parties prenantes de la procédure politique, doivent être associés au projet d'émergence de leur pays. Ainsi, le partage de la souveraineté se présente comme critère pour les besoins de légitimation.

La bonne gouvernance, respectueuse de la séparation des pouvoirs et du droit discursivement édicté, doit pouvoir imprimer l'émergence des pays africain. C'est pour cette raison que Y-E Kouassi (2014, p. 53) fait cette recommandation :

Cultiver non son jardin, mais celui de la démocratie communicationnelle, cadre politique dans lequel la confiance réalisée par le contrat social, au départ, peut trouver à se perpétuer, à se relever de ses chutes, ivoiriennes, en particulier tout en relevant de ses fonctions le passé hideux.

Le nouveau contrat social à bâtir ouvre la voie à la démocratie délibérative, capable d'accoucher une administration publique moderne sérieuse, qui se laisse chaque jour réguler par le système de droit. La formation de l'opinion publique et de la volonté,

sont des aspects politiques qui engagent les citoyens dans un État de droit, à construire les normes et le vivre ensemble dans l'intérêt de tous. Il appartient donc à la société civile de jouer son rôle de contre-pouvoir, pour influencer sur les décisions politiques arbitraires, par le biais du débat public, expression de la liberté communicationnelle instituée, afin de décliner l'offre des politiques de régression.

dès lors qu'un monde vécu rationalisé favorise la formation d'un espace public libéral puissamment fondé sur la société civile, l'autorité d'un public qui prend position se trouve renforcée par des controverses publiques de plus en plus aiguës. (J. Habermas, 1997, p.410).

La communication publique engagée par la société civile peut ainsi jouer un important rôle qui empêche la *formation de masses endoctrinées*, et peut mobiliser des thèmes nouveaux pertinents, à partager avec les *médias*, en vue de les débattre, puis modifier des politiques et contraindre les pouvoirs publics à la bonne gouvernance. La société civile a de ce point de vue un rôle de veille et d'éveil des consciences pour que soient prises en compte les aspirations profondes des citoyens dans la difficile marche vers l'émergence. C'est de cette façon que la bonne gouvernance peut susciter l'espoir de l'émergence des pays africains, contraints à se développer. Mais, comme dit A. Diouf (2009, p. 321), « il nous reste beaucoup à faire ».

Conclusion

En mettant en relief le discours philosophique de l'émergence des pays africains, nous avons relevé les entraves et posé le changement de mentalité comme une exigence dans la marche vers l'émergence. Pour ne pas sombrer dans l'immersion, il est urgent de travailler à une culture politique et démocratique qui sache prendre en compte tous les citoyens, de sorte que les espoirs de l'émergence ne soient pas déçus. Seul un changement de mentalité peut aider les individus à se familiariser avec la culture de développement, d'où sont disqualifiées la corruption et l'injustice sociale. L'implémentation de l'État de droit est le médium de la bonne gouvernance, qui est en réalité, l'espoir de l'émergence des pays africains.

Bibliographie

BOA Thiémélé Ramsès, 2012, *Le pouvoir des origines : la culture du souvenir chez Nietzsche et Cheikh Anta Diop*, Saarbrücken, Editions universitaires européennes.

- COQUERY-VIDROVITCH Cathérine & MONIOT Henri, 1974, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, PUF.
- DIAKITÉ Sidiki, 1994, *Technocratie et question africaine de développement. Rationalité technique et stratégies collectives*, Abidjan, Strateca Diffusion.
- DIOP Anta Cheikh, 1993, *Antériorité des civilisations nègres : Mythe ou vérité historique ?* Paris, Présence africaine.
- DIOP Rawane, 2014, *De l'indépendance à l'émergence : Leurres et lueurs*, Paris, L'Harmattan.
- DIOUF Atta, 2009, « le contexte et les axes d'invention en Afrique », in *L'émergence d'initiatives africaines*, Paris, L'Harmattan. pp. 311-322.
- HABERMAS Jürgen, 1997, *Droit et Démocratie : entre faits et normes*, Paris, Gallimard, Trad., Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme.
- HABERMAS Jürgen, 2012, *La constitution de l'Europe*, Paris, Gallimard, Trad., Christian Bouchindhomme.
- HORKHEIMER Max & ADORNO, W. Théodor, 1974, *La dialectique de la raison*, Trad., Éliane Kaufholz, Paris, Gallimard.
- IHL Olivier, 2007, *Le Mérite et la République, Essai sur la société des émules*, Paris, L'Harmattan.